

## Le point fiscal

L'association ANAK – Aide aux Enfants d'Indonésie est enregistrée dans le canton de Genève.

Elle est reconnue d'**Utilité Publique**, ce qui signifie que vos dons vous donnent droit à une **réduction d'impôts**. Pour plus de détails, nous vous invitons à vous renseigner auprès des services fiscaux de votre canton de résidence.

ANAK a également des branches en France, en Espagne et à Bali en Indonésie. Pour en savoir plus ou pour télécharger les bulletins d'inscription à Anak France, Anak Suisse, ou Anak Bali visitez notre site internet :

[www.anakbali.org](http://www.anakbali.org)

ou contactez-nous à :

[president.switzerland@anakbali.org](mailto:president.switzerland@anakbali.org)



## Bulletin d'inscription

 **Anak Suisse**



*Soutenez un enfant, aidez-le à réaliser ses rêves*

Ils ont besoin de vous. Vous pouvez changer leur vie.



De nombreux enfants de par le monde n'ont toujours pas accès à l'éducation. La pauvreté est souvent un cercle vicieux, et le soutien d'un parrain, d'une marraine ou de généreux donateurs est parfois leur seule chance, une chance inestimable, de construire leur avenir avec optimisme et de donner forme à leurs rêves. Vous aussi, soutenez l'éducation d'enfants et d'adolescents démunis d'Indonésie !

**En soutenant l'association Anak, vous permettez à ces enfants**

- **de suivre une scolarité normale dans une école publique :** vous participez aux frais de scolarité, d'uniformes obligatoires, de matériel scolaire et de transport, hors de portée des familles soutenues ;
- **d'être soignés :** ANAK organise des check-ups médicaux complets de tous les enfants parrainés et finance des soins lourds si nécessaire ;
- **d'être logés et nourris décentement :** vous financez les frais de logement et de nourriture des élèves étudiant loin de leurs villages ;
- **d'être accompagnés individuellement :** chaque enfant et adolescent bénéficie d'un suivi et d'une aide à l'orientation adaptés à sa situation et à ses besoins.

**Komang, 9 ans**

Elle s'appelle Komang Indah, "Jolie Komang", et vient du village de Pakisan, au nord de Bali. Ses parents sont journaliers : chaque jour ils doivent chercher du travail pour nourrir la famille. Grâce à l'aide de son parrain, Komang est en CE2 à l'école de son village, et fréquente avec enthousiasme le centre socioculturel d'Anak où elle lit et apprend la danse.



**Un parrain suisse raconte**

« Juni est une jolie jeune fille de 15 ans. Dans sa maison très simple, je suis accueilli de façon chaleureuse et son père me remercie vivement de ma générosité. Sur les visages de cette famille, je sens une reconnaissance sincère et beaucoup de bonheur. J'ai la certitude absolue que chaque franc suisse que j'ai envoyé a été parfaitement utilisé. »



Merci de compléter et renvoyer ce formulaire à :

Association Anak  
Denis Marx  
Rte de Florissant, 50 - 1206 Genève - Suisse

(41) (0) 79 216 98 18

president.switzerland@anakbali.org • <http://www.anakbali.org>



**Mes coordonnées :**

Madame       Mademoiselle       Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Email : .....

Profession : .....

**Mon soutien aux enfants d'Indonésie :**

Oui, je désire devenir membre de l'association ANAK (branche suisse) et verse la cotisation annuelle de 50 FS :

Je fais un don mensuel pour soutenir les missions de l'association :  
 15 FS/mois       30 FS/mois       45 FS/mois       ..... FS/mois

Je fais un don annuel de : ..... FS

Je parraine un enfant et demande à recevoir son dossier, je verse :  
 35 FS/mois pour le primaire ou le collège       105 FS / mois pour le lycée

Je fais un don exceptionnel de ..... FS

Fait à :

Date :

Signature :